



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juillet,

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Martial-sur-Isop dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre BACHELLERIE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 21/07/2023

Secrétaire de séance : M. Christophe JULIEN

Présents : M. Pierre BACHELLERIE, Mme Yveline KASIKCI, M. Denis LAGRANGE, M. Jean-Pierre VILLESANGE, M. Christian MALE, M. Michel THARAUD, M. Jean-Marie VAN DEN BROECK, M. Jean LUTIER et M. Christophe JULIEN.

Excusées : Mme Pascale SETTERS et Mme Chantal BOULLE,

Ouverture de la séance à 20 heures et 30 minutes.

Le procès-verbal du 10 Mai 2023 a été arrêté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONTRATS TERRITORIAUX DÉPARTEMENTAUX 2023

Pour l'année 2024, des travaux de voirie et d'entretien et de sécurisation de bâtiments publics sont à prévoir. M. Pierre BACHELLERIE informe l'ensemble du Conseil municipal de vouloir présenter plusieurs demandes de subventions auprès du département dans les cadres des C.T.D 2024 (Contrats Territoriaux Départementaux). La demande de subvention à la DETR (Dotation des Équipements des Territoires Ruraux) sera sollicitée lors d'une prochaine réunion.

Ces demandes sont les suivantes par ordre d'importance :

· **1) Restauration des vitraux de l'église de Saint-martial**

Demande de subvention auprès des C.T.D 2024 (une participation de 30 % à 40 %) complétée par une demande de subvention auprès de la D.E.T.R, qui sera sollicitée lors d'une prochaine réunion à hauteur de 25 %, basée sur un devis de 16 000 € HT.

· **2) Achat et installation d'un paratonnerre sur l'église**

Demande de subvention auprès des C.T.D 2024 (une participation de 30%) basée sur deux devis pour un montant total de 10 500 € HT.

3) Complément à l'aménagement de la sécurité du bourg

Demande de subvention dans le cadre des amendes de police, le devis s'élève à 3 889.75 € H.T. La participation financière de l'Etat est de 50% du H.T

Prévisions pour 2024 :

· **Voirie (Programme voirie 2024)**

Il sera prévu un budget d'environ 35 000 € H.T. La demande de subvention sera sollicitée par le SYGESBEM, comme chaque année, l'aide financière de 30% des CTD est calculée sur un montant forfaitaire de travaux de 16 000 €, le reste est à la charge de la collectivité.

· **Chemin de la Grenarderie à Laugère**

Demande de devis pour l'ouverture du chemin pour demander une participation financière auprès des CTD 2024, lors de la session complémentaire d'Avril 2024.

L'ensemble du Conseil municipal approuve l'ordre et les demandes de subventions.

DIVERS

- **Recensement en 2024**

La commune de Saint-Martial-sur-Isop est actuellement à la recherche d'un agent recenseur pour l'année 2024. En attendant, le travail préparatoire de ce recensement sera mené par la secrétaire de mairie.

- **Achat de barrières**

Pour sécuriser des événements sur la commune, la municipalité va acquérir 10 barrières en métal de 2,5m par 1,2m pour un total de 833 € HT.

- **Achat de chaises pour la salle polyvalente**

Pour renouveler le parc d'assises présent dans la salle polyvalente, la municipalité souhaite faire l'acquisition d'un premier lot de chaises en vue de remplacer les plus abîmées. Les devis sont en cours.

L'ensemble du Conseil municipal approuve ces propositions.

La séance est levée à 21 heures et 20 minutes.

Le Maire,



Pierre BACHELLERIE

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Julien", is written over a horizontal line.

Christophe JULIEN